



Association *française* des Victimes du Terrorisme

Procès des attentats des 7, 8 et 9 janvier 2015

Devant la cour d'assises spéciale, au Tribunal judiciaire de Paris

Le mercredi 2 septembre 2020, s'ouvre devant la cour d'assises spécialement composée de Paris, *le procès des attentats de janvier 2015*. Les accusés sont poursuivis sous différentes qualifications criminelles telles que « complicité d'entreprise terroriste », « association de malfaiteurs terroriste criminelle », « association de malfaiteurs criminelle » et « acquisition, détention et cession d'armes de catégorie A et B » pour les faits commis les 7, 8 et 9 janvier 2015 à Paris, Montrouge et Dammartin-en-Goële. Les terroristes auteurs des attaques, Saïd KOUACHI, Mohamed KOUACHI et Amedy COULIBALY, sont décédés lors d'assauts des forces de l'ordre. Les accusés sont poursuivis pour leurs responsabilités dans la préparation et la réalisation de ces attentats ayant marqué la société française par leur violence et leur envergure.

En raison de la durée de l'audience et de l'intérêt des débats pour les victimes et le public, l'AfVT propose un compte rendu hebdomadaire exhaustif afin de connaître la teneur du procès chaque semaine.

Ce compte rendu est élaboré à partir des notes prises par l'AfVT, association de victimes et d'aide aux victimes, partie civile au procès. Eu égard au débit de parole, la prise de notes ne saurait refléter l'intégralité des propos. Seul le prononcé fait foi.

◆ **Le témoignage des victimes et des proches du 7 janvier** : Des déclarations fortes et justes dans un but d'hommage et de vérité.

◆ **Le visionnage des images des scènes de crimes, et vidéos** : une véritable prise de conscience de la violence des évènements pour toutes les parties au procès.

◆ **Débat sur les déclarations spontanées des accusés** : à l'issue de cette semaine d'audition des parties civiles, le président a donné le droit aux accusés de s'exprimer. Ces derniers ont fait part de leur sensibilité aux récits des victimes, de leur découverte du travail des journalistes et dessinateurs de Charlie Hebdo et d'une certaine prise de conscience. Cette prise de parole a suscité un certain malaise du côté de la partie civile. Il est donc intéressant de s'interroger sur son opportunité.



Pour aller plus loin

[Article](#) de France Inter sur le récit des témoins du Lundi 7 septembre.

[Les articles](#) quotidiens du journal Charlie Hebdo au sujet du procès

Les Live Tweets de [Charlotte PIRET](#) et [Sophie PARMENTIER](#) pour suivre le procès en continu. Comptes rendus quotidiens de [France Inter](#).

[Article Le Monde](#) – *Au procès de l'attentat contre « Charlie Hebdo », les mots des survivants et le poids des morts.*

Compte rendu de la semaine du 7 au 11 septembre 2020 – Semaine n°2

Lundi 7 septembre 2020 – Jour 4 :

Cette journée concernera l'enquête ainsi que la description des faits de manière technique.

• Audition du responsable de la brigade criminelle antiterroriste :

○ Le témoin décrit minute par minute le déplacement des frères KOUACHI dans le quartier des locaux de Charlie Hebdo :

On apprend qu'au départ les terroristes vont se tromper d'adresse et pénétrer dans les locaux d'une première société, ils tirent une balle dans le plafond et repartent. Ensuite, ils rentrent dans d'autres locaux, se dirigent au troisième étage, se trompent une nouvelle fois, et tirent à hauteur d'homme. Enfin, ils arrivent au 10 rue Nicolas Appert et tombent sur des agents de la maintenance. ***Ne sachant pas où se trouve Charlie Hebdo, l'un d'eux tire une nouvelle fois. La balle sera fatale pour Monsieur B. Ils tombent ensuite sur deux personnes de Charlie Hebdo, dans les escaliers, notamment la dessinatrice C. dont ils connaissent le surnom.***

Des rapprochements entre les frères KOUACHI et Amedy COULIBALY sont faits dès le 8 janvier, la veille de l'attaque de l'Hypercacher. Des mandats d'arrêt sont ordonnés pour lui et sa compagne. Au moment de la neutralisation d'Amedy COULIBALY, on apprendra qu'Hayat BOUMEDIENNE est déjà à ISTANBUL.

Le cheminement des frères KOUACHI est expliqué, ainsi que le nombre de balles tirées sur chaque personne notamment dans la salle de rédaction de Charlie Hebdo : ***« au début les coups étaient tirés en semi-automatique coup par coup, et ensuite en automatique dans le but d'achever les victimes »***

○ Sont ensuite visionnées les images de vidéosurveillance des locaux de Charlie Hebdo, et deux autres vidéos filmées par des témoins extérieurs, dont l'assassinat de Monsieur MERABET.

○ Le témoin apporte des précisions techniques quant à l'exécution des faits.

Mardi 8 septembre 2020 – Jour 5 :

- **Auditions des victimes des locaux jouxtant Charlie Hebdo :**

Les frères KOUACHI ont tardé à trouver l'entrée des locaux de Charlie Hebdo et se trompent plusieurs fois, pénétrant à deux reprises dans des locaux de société différentes.

Toutes les victimes entendues au sujet de la recherche des locaux évoquent le fait de voir la mort arriver lorsqu'ils voient les frères KOUACHI : *« J'ai vraiment cru mourir, j'ai beaucoup de mal, d'abord j'ai culpabilisé de pas avoir réussi à monter là-haut, c'est difficile d'accepter quand on est forte qu'en fait, on ne l'est pas ».*

La plupart ont perdu leur emploi, souffrent d'une hypervigilance, de trouble du sommeil. L'une d'entre elles déclare : *« Si vous voulez l'attentat c'est comme une cicatrice, il y a des jours je la vois ça ne me gêne pas, mais si je commence à la gratter ça me fait mal ».*

Tous se disent être des victimes de l'ombre. Puisque n'étant pas blessés, ils acceptent difficilement leur statut, pourtant l'impact psychologique est réel. Une employée évoque son mal-être et sa culpabilité : *« J'ai pas été tuée, c'est une souffrance minime par rapport à d'autres personnes, on a tous eu peur, on est un peu la partie méconnue, et cette violence ne doit pas exister dans un bureau. Je me sens honteuse d'être malade, d'être mal, par rapport aux vraies victimes. Mais bon c'est comme ça. »*

Même cinq ans après, la peur reste constante :

L'avocat : Avez-vous hésité à venir témoigner aujourd'hui ?

Le témoin : Je ne voulais pas parler parce que j'avais peur qu'on me tue. C'est irrationnel, je sais.

- **Audition d'un collègue et de la veuve de Monsieur Frédéric BOISSEAU :**

- *Son collègue et ami* a livré à la cour pendant près de vingt minutes un témoignage poignant, décrivant l'horreur subie, et surtout dans le but de rendre hommage à Monsieur B. qu'il a tenté de sauver.

« Là Fredo m'a regardé, « Dis à mes enfants que je les aime ». Son regard s'est figé, et j'ai compris plus tard que c'était là qu'il était mort, moi j'y croyais encore à ce moment ».

Au sujet de ses retombées psychologique personnelles, il déclare vouloir relativiser car il est en vie, et non blessé.

Face à la notoriété de certaines victimes, il exprime sa douleur par rapport à l'oubli de son ami : *« En toute honnêteté j'en ai voulu énormément à tous les médias, je comprends l'envergure nationale, même mondiale, on parle de la liberté d'expression. D'avoir minimisé tout ça, il n'a pas été cité au début. C'est le manque d'information, la précipitation, le manque d'information au niveau de Fredo, mais c'est un être humain, y'a une hiérarchie au niveau des humains ? »*

Il ajoute : *« Ça a été le premier tué, et le dernier enterré. Je mets pas des gens sur un piédestal, la vie n'a pas de prix, et je considère que c'est le peuple qu'on a oublié, c'est le bon père de famille qui se levait pour aller bosser, on a oublié le peuple français sur ce coup-là. »*

- **La veuve de Monsieur B.** est également intervenue à la barre pour raconter son périple interminable pour recueillir des informations au sujet de l'état de santé de son époux, jusqu'au moment où, après 5 heures de recherche, un policier lui apprend que ce dernier fait partie des victimes.

« Déjà le 7 j'ai couru partout pour savoir s'il était encore vivant, c'était pas possible que personne ne sache. Ça, ça été très très dur »

- **Audition des victimes directes non blessées de l'attentat au sein des locaux de Charlie Hebdo**

Par la suite sont entendues les victimes de Charlie Hebdo, le passage à la barre semble chronologique. Leur récit glace le sang, l'émotion dans la salle d'audience est palpable.

- Tout d'abord, **la dessinatrice Coco.**, prise en otage pour monter les escaliers menant à Charlie Hebdo s'avance à la barre.¹



Dessin de Matthieu BOUCHERON

Elle débute son témoignage par son arrivée à Charlie Hebdo dans les années 2007 en tant qu'étudiante. Elle décrit l'ambiance joviale du 7 janvier 2015 qui régnait au sein de la rédaction du journal. Elle explique quitter la salle de rédaction un peu plus tôt pour aller chercher sa fille, et c'est à ce moment-là qu'elle se retrouve nez à nez avec les frères KOUACHI. L'un la menace d'une arme pour qu'elle les mène dans les locaux : *« A ce moment-là j'ai senti une force et une*

détermination qui émanait d'eux, ils se sont mis de sorte, à ce que je ne puisse avoir aucune capacité de mouvement, l'un s'est mis derrière moi avec son arme, une Kalachnikov, et Charb dessinait tellement bien les armes que je savais que c'était une kalachnikov ».

C'est alors qu'elle aborde la vie après le 7 janvier, sa détermination à continuer le journal : *« La première chose a été comme un réflexe de défense, je voulais pouvoir dessiner et m'occuper l'esprit le plus possible, vivre ce 7 janvier ça tourne énormément dans la tête, je ne pensais qu'aux images que j'avais vu, et à ce que j'avais traversé. C'était insupportable il fallait que je m'occupe l'esprit, je n'ai pas hésité une seconde à refaire le journal, c'était un réflexe de survie, et ça me crevait le cœur de me dire que ce journal en plus pouvait s'arrêter après ça, ce journal rassemblait des gens de talent et était le moteur de beaucoup de gens ».*

¹ Nous remercions chaleureusement le dessinateur Matthieu BOUCHERON de nous avoir permis d'utiliser ses dessins gracieusement.

- S'en suit le témoignage de **la responsable du service abonnement**.

Descendue avec la dessinatrice pour aller fumer une cigarette, elle se retrouve elle bloquée en bas, sommée de ne pas bouger par l'un des frères KOUACHI. Elle ne comprend pas ce qui est en train de se passer, elle croise un autre membre de Charlie arrivé en retard, elle tente de comprendre, jusqu'au moment où elle entend les coups de feu.

Elle déclare : « *Quand j'ai rencontré les KOUACHI c'est pas ça qui m'a le plus choquée, c'est ce qu'il s'est passé après* »

- Puis **l'une des chroniqueuses du journal, Sigolène VINSON., ancienne avocate**, prend la parole : elle était présente dans la salle de rédaction au moment de l'arrivée des KOUACHI.

Elle explique s'être enfuie très rapidement de la salle pour se cacher. Elle assiste alors à la tuerie uniquement par le son.

Elle se retrouve ensuite nez à nez avec un frère des KOUACHI: « *il me surplombait il avait son arme en face de mon front, la cagoule laissait voir ses yeux, et je crois qu'il a secoué la tête comme s'il se réveillait d'un mauvais rêve, il cherchait qui j'étais, et donc il a secoué la tête il a mis son arme de côté, moi j'avais accepté de mourir à ce moment-là j'ai pensé à mes proches . Je pensais qu'une balle dans la tête ça allait être rapide, j'attendais qu'il me tue, quand il s'est penché vers moi je me suis dit qu'il allait me laisser une chance. »*

« *Et voilà il me dit qu'il m'épargne parce que je suis une femme. »*

Elle ajoute : « *Juste avant c'était de l'intelligence, de l'humanisme, parce que vouloir faire rire c'est de l'humanisme, et tout ça c'était par terre. »*

Elle témoigne de sa confusion au moment où elle réalise ce qu'il vient de se passer : « *J'ai pris mon téléphone j'ai appelé les pompiers, et j'ai dit « ils sont tous mort », mais ils ne comprenaient pas, on n'appelle pas les pompiers pour dire « ils sont tous morts »* »

- **Le chroniqueur judiciaire, aussi présent lors de la réunion de rédaction** explique lui, comment il a échappé à la mort en se cachant sous une table dans cette salle.

« *Toute ma vie je la revois mais en un éclair, et il y a eu ces bruits, les coups secs qu'on vous a dit plusieurs fois aujourd'hui, au début je pensais que c'était des rafales et après j'ai compris que c'était des déflagrations séparées, comme s'il avait essayé de viser les uns et les autres, mais je l'ai pas vu parce que j'étais par terre* »

- **L'éditrice travaillant à Charlie Hebdo** prend place à la barre ensuite et raconte le réflexe qui lui a sauvé la vie.

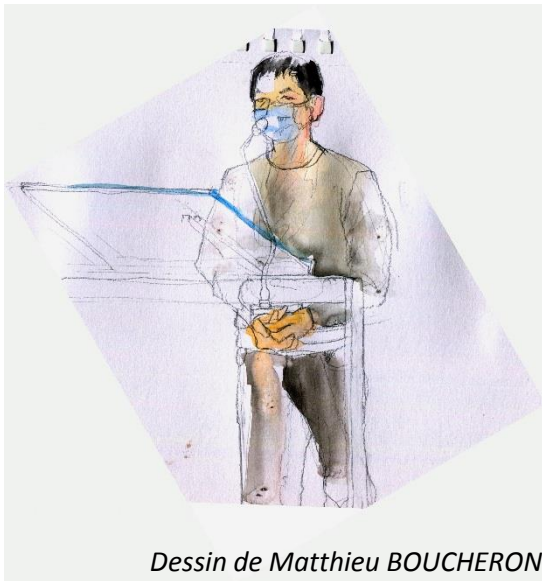
« *Dans cette ambiance très potache on a entendu un claquement très sec, et comme je suis froussarde je me suis levée immédiatement, ce qui m'a sauvé la vie c'est que je ne sois pas restée derrière Elsa, parce que je n'aurais pas pu bouger. Et la deuxième chose qui m'a sauvé, c'est quand j'ai vu Frank avec la main sur son arme, et il a dit « c'est pas normal », et c'est ces mots qui m'ont autorisé à partir* »

- Enfin, **le dirigeant de l'association Carnets de voyage, invité de CABU ce jour-là**, lui aussi survivant, fait état de son traumatisme, et de la perte de son ami très cher à lui, Monsieur Michel Renaud, invité lui aussi et décédé dans l'attaque.

Venu de Clermont Ferrand, il se sentait un peu comme un inconnu lors du regroupement des victimes quelques heures après. Il exprime sa culpabilité : *« Oui j'ai eu la culpabilité d'être vivant, et quand je pense aux enfants qui sont privés actuellement leur père ou de leur mère, les terroristes ont tué des signatures qui défendaient leurs convictions, la liberté d'expression, mais ils ont également détruit des familles. »*

Mercredi 9 septembre 2020 – Jour 6 :

- **Audition du webmaster de Charlie Hebdo :**



Dessin de Matthieu BOUCHERON

Webmaster depuis 2012 au sein de Charlie Hebdo, Monsieur Simon FIESCHI très gravement blessé lors de l'attentat, prend la parole, non pas pour rapporter les faits du 7 janvier **mais pour expliquer « l'effet d'une balle de Kalachnikov dans un corps ».**

Il déclare : *« Je suis tiraillé aujourd'hui au moment de témoigner, car je n'ai aucune envie d'offrir ma douleur à ceux qui ont tout fait pour me l'infliger mais je n'ai aucune envie de cacher les conséquences de ces actes.*

*Mais je voudrais en quelques mots dire que les séquelles d'un tir à l'arme de guerre, quand on y survit, sont de **3 ordres**. Premièrement j'ai eu **les séquelles physiques**, j'ai eu une chance énorme que la tétraplégie se soit transformée et soit devenue partielle, les articulations de l'épaule, du bassin, des deux jambes sont gravement et irrémédiablement endommagées, mes jambes ont des tremblements donc mon périmètre de marche est limité. L'atteinte à la colonne vertébrale a diminué ma taille de 7 centimètres. Il y a **des conséquences sensorielles**, qui sont liées aux douleurs neuropathiques, les nerfs continuent à envoyer un signal douloureux, cela signifie que l'on vit avec des douleurs à vie. **La perte du sens du toucher n'empêche pas la douleur. A certains endroits, je dirais même que la douleur a remplacé le sens du toucher.** Mes deux mains ont perdu en motricité, j'ai perdu l'opposition du pouce.*

***Tous les gestes fins sont devenus extrêmement compliqués, cela paraît idiot mais je ne peux plus faire de doigts d'honneur, parfois ça me démange.** Les douleurs aujourd'hui sont d'une moins grande intensité, elles sont devenues chroniques. On peut en faire abstraction, avec un effort de concentration, un traitement adéquat. **Ces douleurs qui ne disparaissent jamais sont usantes physiquement et psychologiquement.** »*

*« J'ai **des séquelles psychologiques**. Pendant longtemps, j'ai cru que j'en étais à l'abri. C'est quelque chose qui est venu après, quand l'état physique n'est plus devenu le poste de souffrance principal. J'ai quand même des difficultés de concentration, des épisodes de tristesse, de colère, qui sont des moments où on racle un peu le fond. Je dirais encore qu'aujourd'hui, je souffre ou je suis protégé je ne sais pas très bien, par un phénomène de dissociation. C'est une forme de sentiment d'irréalité de ce qui est arrivé, comme si c'était arrivé à quelqu'un d'autre, tous les souvenirs sont là*

avec une forme de voile. J'essaie de voir le verre à moitié plein, par exemple je suis vivant, le journal continue. Je ne m'étendrai pas sur le verre à moitié vide. C'est un effort psychique de tous les jours, certains jours ça marche d'autres non. »

*« Je suis venu avec un sentiment de devoir de témoigner ce que font les armes de guerre, de ce que cela m'a fait, de ce que cette idéologie nous a fait, en ce qui me concerne, **cette balle ne m'a pas raté mais elle ne m'a pas eu et je me dis la même chose pour le journal.** J'avais envie de témoigner, pas de me plaindre, mais plutôt de montrer les épreuves qu'on a collectivement subi et desquelles on s'est relevés et on a continué à se relever. »*

- **Audition du chroniqueur écologie de Charlie Hebdo**

Monsieur Fabrice NICOLINO est entré à Charlie Hebdo fin 2009 et s'occupe des questions d'écologie. Il se trouve qu'il avait déjà été victime d'un attentat en 1985 lors d'un festival de cinéma juif à Paris. S'il évoque rapidement l'attentat, ses blessures, et la nouvelle vie compliquée et ultrasécurisée du journal, *il a souhaité souligner que Charlie Hebdo était surtout un appel à la vie.*

« Charlie n'est pas que la culture de la mort, l'islamisme, les attentats. J'ai eu l'idée fin 2017, de lancer un vaste mouvement en France pour l'interdiction de tous les pesticides, qui sont un danger mortel pour les écosystèmes. J'ai fait un texte sur les coquelicots et Charlie a été formidable. Ils ont lancé un numéro spécial consacré entièrement aux pesticides et la défense de la vie. Nous avons recueilli en deux années d'efforts, 1 200 000 signatures partout en France et ce mouvement a généré la création de 800 groupes locaux en France. Charlie a relayé pendant deux années cet appel à la vie. »

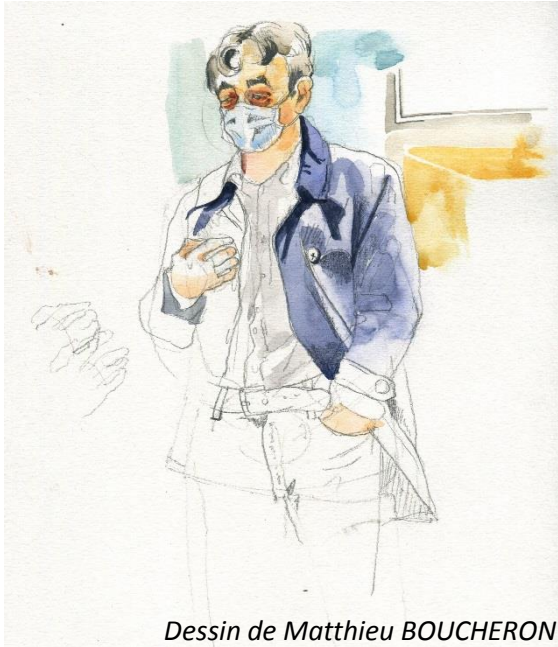
Il adresse un message très personnel à ses confrères : *« J'en profite pour dire quelque chose qui me tient à cœur, aux journalistes présents dans cette salle. C'est un peu facile de s'abriter derrière du général et collectif, « on ne peut rien faire, le journal ne veut pas... ». Personne ne vient nous aider, parler de nous. Votre responsabilité elle est personnelle, arrêtez de vous planquer. Vous venez à ce procès et ce qu'on subit ça ne vous intéresse pas, c'est insupportable pour moi. »*

A la question qui lui est adressée par un avocat des parties civiles sur les valeurs qui le motivent encore aujourd'hui à venir travailler à Charlie Hebdo il explique *« On n'est pas obligé d'aimer Charlie, qu'est-ce qu'on en a à faire ?! Il s'agit de liberté et ça concerne tout le monde. Pour moi il y a la vie, c'est le journal de la liberté et les gens épouvantables qui nous attaquent et ruinent notre réputation, franchement je les déteste. La liberté ça ne se discute pas, ça se défend avec les armes dont on dispose. »*

Les dépositions de Philippe LANCON et Eric PORTEAULT ont été lues par le président.

- **Audition du directeur de publication de Charlie Hebdo :**

RISS, caricaturiste et directeur de la publication, explique à la barre de l'histoire du journal depuis 1992 à aujourd'hui. Il rappelle *« dans les années 1990, les questions religieuses ont été confrontées à travers les dessins sur l'église catholique et très vite on a été attaqué par une association catholique intégriste. Ils essayaient absolument de nous faire condamner pour racisme anti-chrétien. Nous avons défendu cela avec nos avocats pendant des années et à chaque fois ils ont été déboutés. Parallèlement à ça, au même moment en Algérie, on voyait émerger l'islamisme mais ça nous semblait lointain car on disait la France est la République de la laïcité »*. Il fait ensuite un point sur les événements marquants contre le journal comme la publication d'une caricature de Mahomet en 2006 qui ont conduit à des poursuites par la Grande mosquée de Paris qui a été déboutée, le choix de faire des publications avec *« un Mahomet plutôt sympa »*, en 2011 pour illustrer la révolution du monde arabe, le début de la protection policière, la publication en 2013 par Al Qaïda de cibles à exécuter dont Charb...



Dessin de Matthieu BOUCHERON

Il décrit ensuite avec précision l'attentat et l'attente interminable de la balle qu'il allait recevoir. *« Là, je comprends que je vais mourir, c'est la fin de ma vie, j'attends mon tour. Souvent dans la vie, on se demande de quelle manière on va la quitter et là j'avais la réponse : à Charlie Hebdo dans mon journal. Les tirs continuent et au bout d'un moment, arrive ce à quoi je m'attendais, où allais-je recevoir une balle. J'essayais d'anticiper, je comptais les secondes car c'était peut-être la dernière. Et là, je reçois un coup dans le dos »*.

Il évoque également la situation au lendemain de l'attentat. *« Vous n'avez pas à gérer uniquement votre situation personnelle. **Le drame il est collectif**, il y a d'autres gens, d'autres familles touchées, il y a un journal, il y a une question politique. On se trouve presque acteurs de la vie politique, de notre comportement va dépendre une situation politique. Qu'un journal disparaisse, victime du terrorisme en France. Pour moi refaire le journal s'imposait que ça plaise ou non. C'était un peu le moment de vérité de toute l'histoire du journal. »*

A la question d'un regret des publications de Mahomet, RISS répond : *« Ce n'est pas comme ça qu'il faut raisonner. La question c'est pourquoi on vit ? Je ne veux pas vivre soumis à l'arbitraire démentiel de fanatiques. Si on ne vit pas libre, à quoi bon vivre ? Au bout du compte, je regrette de voir à quel point les gens sont si peu combattifs pour défendre les libertés. Ils pensent que la liberté dont nous jouissons tombe du ciel et est normale. C'est exceptionnel que l'on soit à ce point libre. Si on ne se bat pas pour la liberté, on vit comme un esclave. »*

- **Audition de Patrick Pelloux, pigiste de Charlie Hebdo :**



Dessin de Matthieu BOUCHERON

Médecin de profession et pigiste à Charlie Hebdo, Monsieur Patrick PELLOUX était en réunion à l'extérieur lors de l'attaque. Il n'était donc pas dans les locaux de Charlie Hebdo, il a été alerté par un des journalistes. Il s'est rendu immédiatement sur place afin de porter assistance à ses amis. Tout au long de son audition, Monsieur Patric PELLOUX explique son objectif principal, malgré l'horreur et le désarroi : sauver ses amis et collègues.

« On a mis les salles de réveil d'hôpitaux en préalerte. A cette heure-là, en fin de matinée, ces salles d'hôpitaux sont souvent pleines. Il faut savoir que les blessures par armes de guerre, on perd 45% de vie par quart d'heure. Donc ma préoccupation, c'était qu'il y ait de la place. (...) J'étais dans un automatisme. Cet automatisme, je le vis tous les jours. C'est très difficile parce que, quand on fait médecine, c'est pour sauver des gens et s'il y en avait bien que je voulais sauver, c'était eux. »

Interrogé sur cette période douloureuse, il déclare : *« Il y aurait tellement de choses à dire. C'est un combat, c'est un vrai combat. Je ne comprends pas comment nos politiques ne comprennent pas que la défense de la laïcité en France est importante. Certains, notamment à gauche, pensent que défendre la laïcité c'est être raciste. C'est absolument pas ça ! Qu'on ne nous empêche pas de créer, qu'on ne nous empêche pas de dessiner. (...) Si nous sommes là, c'est qu'il y a bel et bien ce fanatisme religieux et ce terrorisme-là. Et je sais qu'en disant ça, ça va être repris, que je vais avoir des tonnes d'insultes et voilà. »* Monsieur Patrick PELLOUX conclut avec émotion : *« On n'est pas beaucoup sur la barricade... »*

- **Audition Zineb el Rhazoui, pigiste de Charlie Hebdo :**

Madame Z.E., pigiste régulière à Charlie Hebdo, était absente lors de l'attaque. Elle se trouvait à CASABLANCA. Au cours de son audition, cette dernière décrit ses liens forts avec le journal Charlie Hebdo et son combat vif et permanent pour la laïcité.

Après avoir abordé la protection policière dont elle est l'objet, elle déclare : *« Je voulais simplement dire que les gens qui vivent ma situation, se vivent comme des condamnés à mort, ou du moins des personnes qui se considèrent en sursis. CHARB parlait parfois de son propre assassinat. »*

Madame Z.E. conclut : *« C'est ce qu'on se disait dans la rédaction de Charlie Hebdo, si ces gens connaissaient leurs textes... Moi je cherche toujours un texte dans l'islam qui interdit la caricature, pour l'instant je ne l'ai pas trouvé. »*

Jeudi 10 septembre 2020 – Jour 7 : Début des auditions des proches des victimes décédées.

L'audience reprend avec les témoignages des proches des victimes décédées lors de l'attaque de Charlie Hebdo.

- **Audition de Madame V.C., épouse du dessinateur CABU :**

Madame V.C. s'applique à décrire le travail et la passion de son défunt mari pour le dessin. En apportant des précisions sur la caricature de Mahomet « C'est dur d'être aimé par des cons ».

« C'était un journaliste, un dessinateur de presse. Et je voudrai rappeler à la barre ce matin son numéro carte de presse que je connais par cœur : c'est le 21991. »

Madame V.C. décrit les personnages créés par son mari : le grand duduche et « le beauf » avec les différentes versions de ce personnage (le beauf numéro 1 et son fils).

« C'était un pacifiste et il disait toujours « Les armes se retournent toujours contre ceux qui les fabriquent ». N'oublions pas que la France est le 3^{ème} producteur d'armes au monde. »

Sur la republication des caricatures par Charlie Hebdo la semaine d'ouverture du procès, Madame V.C. conclut son audition : *« Je voudrais dire quelque chose d'important : Charlie Hebdo est là, il est vivant. J'encouragerai toujours les jeunes, les nouveaux. Je ne veux pas que les terroristes gagnent, ils ont perdu, Charlie Hebdo est là. »*

- **Audition de Madame M., proche du dessinateur CHARB :**

« Je vais donc parler de Ch. comme homme. Les autres se chargeront du reste. Il m'appelait ma chérie, il me rendait heureuse. Le 7 janvier au soir, un policier du 36 quai des Orfèvres m'appelle et me dit de venir car j'étais la dernière à l'avoir vu vivant. A la fin de mon audition, il y avait écrit « compagne ». Je lui ai dit non, je ne suis pas sa compagne, son amoureuse ou sa petite-amie à la limite. Ch. était attaché au célibat, il revendiquait le célibat. Il était marié à son journal, Charlie Hebdo. »

Madame M. décrit sa rencontre avec la victime puis le jour de l'attentat avec toutes les conséquences qui s'y rattachent : la douleur de l'annonce, la visite de l'institut médicaux-légal, la rencontre avec le Président de la République, l'enterrement...

« 69 mois ont passé, les choses n'ont plus la même saveur. Les nuits n'ont plus la même fluidité. »

- **Audition de Madame H.H., fille du dessinateur Philippe HONORE :**

« Je me permets de faire un tout petit préambule pour vous dire combien c'est émouvant et éprouvant d'être à la barre aujourd'hui. Car depuis le début du procès, je revis les choses comme au 7 janvier. En parlant ici, c'est peut-être, pouvoir, faire redonner vie à mon père. C'est peut-être une ambition illusoire mais j'aimerais que chacun ici puisse l'imaginer tel qu'il était. J'espère que je trouverai les mots qui conviendront et d'être à la hauteur de cette tâche. »

Madame H.H. explique sa relation de complicité avec son père, tout en appuyant l'intérêt et l'attention qu'il avait pour elle alors qu'elle était encore enfant.

« Son seul combat c'était le droit pour tous à une vie digne. Il avait comme combat la dictature de Bachar Al Assad. Je l'imagine discuter de ça avec les frères KOUACHI, les écouter calmement, avec ses yeux bleus. Je sais que ce n'est pas la réalité **je crois que personne ne pourra m'expliquer la réalité, mais je sais que mon père n'a pas vécu pour rien.** »

- **Audition de Madame R., compagne de Monsieur Michel RENAUD :**

Il est à noter que Monsieur RENAUD n'était pas un journaliste salarié du journal Charlie Hebdo. Directeur de l'association Carnets de voyage, il avait été invité par CABU, à assister à la conférence de rédaction du 7 janvier 2015, en guise de remerciements pour leur collaboration.

Madame R. témoigne avec précision et émotion de son état quand elle apprend le décès de son mari. Elle décrit son désarroi ainsi que celui de sa famille : « **Je ne voulais pas vivre, ma fille ne voulait pas vivre. La nuit et le jour se confondaient, on m'a donné des cachets, des médicaments, on m'a dit que ça me soulagerait. Je ne voulais pas gâcher la vie de ma fille. Rien n'avait de sens. Voilà, grâce au traitement, aux amis, grâce à ma famille, j'ai commencé à me battre.** »

Elle met des mots sur son traumatisme et sa peine : « **Je voulais rendre hommage aux familles. J'ai beaucoup de compassion pour vous (en s'adressant aux accusés), mais surtout je suis avec les familles. Nous les familles, nous avons subi, nous avons affronté cette tragédie avec dignité. Voilà, toutes les familles, quelle que vous soyez, je pense que nous sommes unis dans quelque chose qui nous dépasse, non seulement dans notre combat pour la liberté mais nous sommes unies dans le combat pour vivre ensemble. Mais vivre ensemble et se comprendre, c'est une belle idée humaniste.** »

- **Audition de Madame D.Ch., mère du dessinateur CHARB :**

« On nous l'a arraché, on l'a tué. Les assassins, les deux tueurs, ce n'étaient pas des êtres humains, ni des animaux, c'était des riens, des monstres. Je me pose toujours la question : pourquoi ? Comment des êtres soi-disant humains ont pu aider de près ou de loin des assassins, des tueurs ? (...) C'est une plaie ouverte, qui ne se refermera jamais, jamais. »

Sur demande de la partie civile, **des dessins de Charb sont projetés.** Des rires se font entendre dans la salle d'audience, au visionnage des caricatures.

- **Audition de Madame B., proche du dessinateur CHARB :**

Madame B. témoigne de ses liens resserrés avec Charlie Hebdo, où elle occupe encore des fonctions aujourd'hui. Elle fait part de son engagement auprès de Charb en ouvrant notamment un café culturel sur les hauteurs de Belleville en 2005, où il exposera ses caricatures religieuses lors de l'exposition « Ni dieu ni dieu ».

« Si je suis là aussi et si j'ai voulu vous montrer tous ces dessins, c'est aussi pour vous raconter l'homme engager qu'il était, et engagé sur des thèmes nombreux. Ch. et moi avons défilé, je ne sais combien de fois, au poing levé aux côtés des sans-papiers, aux côtés des sans-domicile, aux côtés des sans-dents comme l'appelait un ancien président. La misère sociale, Ch. la combattait. Tout au long de sa vie, il n'aura cessé de combattre les idées qu'il trouvait nauséabondes. Il n'aura cessé de

se battre contre le racisme. Ch. était également, et je tiens à le dire, Ch. était un féministe, un féministe qui n'a aucune couleur. »

« Cette phrase unanime chez nous tous : 'ils ont tué des hommes mais ils n'ont pas tué nos idées.' »

Vendredi 11 septembre 2020 – Jour 8 :

- **Audition de Madame H.F, compagne de l'économiste Bernard MARIS :**

« Quels que soient leurs actes, leurs colères, leurs intentions, j'espère que les accusés comprennent bien les conséquences de leurs actes sur nos vies. »

- **Audition de Madame G.M., fille de l'économiste Bernard MARIS :**

« Ça a été très difficile pour moi de décider à parler, je ne m'en sentais pas capable. Et puis finalement, je m'appelle G., je suis sa fille, c'est mon rôle de l'évoquer ici. »

Madame G.M. souligne ses liens avec son père, rappelle son goût pour la vie et pour les gens. Elle raconte également comment ils ont vécu après l'attentat.

« Et ensuite voilà, on est tout seul. C'est un cauchemar. [...] Après, il n'y a plus rien. C'est dur en fait, parce que, c'est dur parce que, vous voyez l'émotion suscitée par ces attentats. Je la comprends cette émotion, elle est sincère et nécessaire. Moi je vis à Toulouse et quand j'ai vu les attentats de Mohamed MERAH, j'ai été présente. Mais ensuite, il n'y a que du bruit, on parle tout le temps, tout le temps. On ne parle que de ça, avec des gens que vous ne connaissez pas. Je ne peux plus allumer la télé. »

- **Audition de Monsieur R.M., fils de l'économiste Bernard MARIS :**

Monsieur R.M. est le jeune fils de Bernard M., journaliste et économiste décédé lors de l'attaque de Charlie Hebdo. Alors âgé de 18 ans, il explique les conséquences de ce décès sur sa construction personnelle en tant que jeune adulte.

« Et après nous sommes allés débarrasser ses affaires chez lui, c'est vraiment très difficile car quand on arrive chez quelqu'un, on voit que tout est figé dans le temps, les tasses, ça c'était affreux. C'était quelque chose de difficile. »

« La chose la plus dure, c'est que c'est étrange car je me suis beaucoup rapproché de mon père entre 15 et 18 ans. C'était un moment pour moi de construction. Je commençais à avoir des idées et à parler pour lui beaucoup. »

Malgré l'émotion, Monsieur R.M. évoque son père et sa personnalité, parfois avec des anecdotes qui font sourire la salle d'audience. Des photos de familles sont diffusées. Empli d'émotions, Monsieur R.M. craque alors.

L'un des accusés, Monsieur Ali Riza POLAT, se lève alors vivement et souhaite prendre la parole. Cette intervention surprend l'ensemble de la salle : *« Je me lève et je vous regarde droit dans les yeux. (en s'adressant à la salle) Je vous dis : Venez mardi, il va y avoir des révélations. Vous allez voir, parce que là ils essaient de couvrir un assassinat, moi je vais blanchir tout le monde vous allez voir. On va voir. »*

Le président lui demande de se rasseoir et de se taire afin de ne pas entraver le témoignage de la victime.

- **Audition de Madame C.V., compagne du dessinateur TIGNOUS :**

Compagne et mère des enfants d'un des dessinateurs assassinés, Madame C.V. livre un témoignage fort sur la perte de son mari et père de ses enfants. Elle souligne également ce qu'elle attend de ce procès : *« Moi je suis ici pour comprendre, j'ai besoin de comprendre, les dysfonctionnements, les levées de surveillance, les complicités, les responsabilités et qui doit les porter. Parce que nos responsabilités à nous, elles sont douloureuses. »*

Sur sa vie aujourd'hui, elle ajoute : *« Comme Z., je pense qu'on doit les continuer. On leur doit ça. Ils sont morts pour rien. Mais qu'au moins on continue nous à occuper le terrain. C'est difficile de vous raconter le mec formidable qu'il était en quelques minutes. J'ai réussi à l'écrire déjà. Je voudrais vous dire tellement de chose. Je voudrais vous dire que T. disait « Si on a peur, ils ont gagné ». Alors on n'a pas peur, on est là, on va leur montrer notre humanisme. Car nous sommes des personnes profondément humanistes, libres. »*

A la question de son avocat *« Madame V. vous voulez parler de votre famille ? »*, Madame V. fait état de son histoire familiale personnelle qui fait écho aujourd'hui à son statut de victime du terrorisme : *« Moi je suis petite fille de déportés. Mes grands-parents étaient juifs polonais et ont survécu. Ma grand-mère est rentrée pour raconter, elle survécu je pense pour ça. Et elle m'a transmis le goût de la vie, le rire de la vie. Je crois qu'elle m'a appris ce qu'était la résilience. Je n'ai pas connu quelqu'un de plus vivant que ma grand-mère, quelqu'un de plus généreux qu'elle. Je crois que sans elle, sans cette enseignement-là, je ne sais pas si j'aurai survécu. Alors je me la suis posée la question, si j'avais envie de continuer à vivre. Et j'y ai répondu oui, parce que c'est ma plus belle vengeance. »*

- **Audition de Mesdames M.V. et J.V., filles du dessinateur TIGNOUS :**

A leur demande, les parties civiles sont entendues ensemble à la barre. Le président accepte sans difficultés mais précise qu'elles parleront une à une. Il est à noter que certains témoins, comme Mesdames V., ont été entendus sur demande de leur avocat en vertu du pouvoir discrétionnaire du président de la cour, qui dispose de la police de l'audience.

« C'était important pour nous, on voulait parler de B.V. dit T., pour nous dit papa. C'était important pour nous de vous remercier de nous avoir permis d'être là toutes les deux à la barre. Car on est les sœurs aînées d'une fratrie de quatre, et on est là pour les représenter aussi aujourd'hui. »

- **Audition de Madame L.O., fille de Monsieur Mustapha OURRAD :**

Madame L.O. est la fille du correcteur de Charlie Hebdo, décrit par les journalistes de la rédaction comme quelqu'un de discret et de bienveillant. *« Donc tout le monde s'accorde sur le fait qu'il était très très discret et qu'il ne se mettait jamais en avant. Donc c'est un peu dur pour moi de parler de lui car j'ai toujours peur de trahir sa confiance. C'était un père formidable. »*

Madame L.O. insiste sur la passion de ce dernier pour la littérature française et le défi qui consistait pour lui d'occuper le poste de correcteur dans un journal français, quand ses deux langues

maternelles sont le kabyle et l'arabe. Après plus de 30 ans en France, son père avait acquis la nationalité française les mois précédents l'attentat, fin 2014.

Sur le parcours l'ayant menée à se constituer partie civile elle précise : *« Après l'attentat, j'étais pas capable d'entendre quoi que ce soit sur les circonstances. Je savais qu'il avait été assassiné dans des circonstances terribles, mais j'étais incapable d'en savoir plus. J'étais incapable de me constituer partie civile, et mon frère non plus. J'avais 21 ans. Ma mère s'était constituée partie civile. Avant l'attentat, on avait diagnostiqué une maladie à ma mère. Elle s'est battue contre sa maladie pendant 4 ans. C'est à la suite de son décès que je me suis constituée de partie civile. »*

- **Audition de Monsieur J-F.K., témoin :**

Editorialiste, Monsieur J-F.K. est entendu en qualité de témoin, concernant le dessinateur TIGNOUS. Il témoigne de ses liens avec la victime et de l'admiration qu'il a toujours eu pour son travail :

« Cette facilité à faire un éditorial pour dire quelque chose de fort, je dois dire que ça me fascinait. C'était une supériorité sur l'éditorialiste écrit. A part ça, c'était vraiment quelqu'un d'une générosité, d'une humanité assez rare. C'était un fils de la banlieue, un homme du peuple très attaché à cette idée de la banlieue. »

L'audition de Monsieur J-F.K. est l'occasion pour certains avocats de le questionner sur les débats qui entourent le procès des attentats de janvier 2015.

*« Il y a quelque chose que je n'accepte pas, c'est qu'on les qualifie de barbares ou de sauvages. S'ils sont barbares, ils sont innocents en quelque sorte. **Non, ce sont des semblables, des gens comme nous. Ce sont des gens qui ont été pris dans les filets de quelque chose qui peut faire des gens, des barbares. C'est le fanatisme. C'est toujours ce phénomène qui commence à froid et puis qui monte qui monte et qui devient toujours massacreur et criminel. (...) Non c'est vraiment le fanatisme et le processus du fanatisme, qui peut toujours déboucher sur le massacre. »***

- **Audition de Monsieur M.S., témoin et proche de Bernard MARIS :**

Le témoin, compagnon de l'ex-femme de Monsieur Bernard MARIS Avec émotion, il faut état de son désarroi face au deuil de son beau-fils : *« **Je crois que le drame qui s'est produit a dérobé à R. les meilleures années de sa vie. La liberté, les soirées, les vacances entre amis, R. s'est reclus dans les études. Il s'est attaqué à la lecture de tous les classiques. Il s'est isolé, il a mis toute son énergie dans ses études, à la limite de sa santé. »***

- **Auditions d'anciens collègues économistes de la victime Bernard MARIS :**

« Pour moi ce qu'il voulait le plus, c'était passer des idées. C'était un passeur d'idées. »

« Donc pour moi, ça a été un exemple, j'avais 12 ans de moins que lui, un exemple intellectuel dans la recherche »

- **Audition d'un témoin, proche d'Elsa CAYAT :**

Monsieur A.P. est un journaliste de Charlie Hebdo. Il explique sa rencontre avec Elsa C. lors d'un projet de journalisme autour de la prostitution. Madame C., psychanalyste, avait travaillé avec ce dernier et une prostituée dans le but d'étudier la condition d'une prostituée parisienne. Par la suite, Madame C. est devenue pigiste pour Charlie Hebdo : *« Sa façon à elle d'être Charlie, c'était la psychanalyse. »*

L'assassinat de cette dernière par les frères KOUACHI a été l'occasion pour certains avocats de la partie civile de questionner le caractère antisémite de son assassinat, Madame Elsa C. était de confession juive. Toutefois, le témoin déclare : *« figurez-vous que c'est lors de ses obsèques que j'ai appris qu'elle était juive. Elle avait la culture, mais des croyances intimes ? Franchement je n'en sais pas. »*

- **Déclarations spontanées des accusés :**

A l'issue de cette semaine d'audience axée sur l'attentat ayant frappé le journal de Charlie Hebdo et les locaux alentours, le président donne la parole aux accusés.

- **Déclarations de Monsieur PREVOST :**

« C'était une semaine avec des témoins qui nous ont ému. C'était dur. On a vu des photos de Charlie, c'était dur à voir, à regarder. »

- **Déclarations de Monsieur ABBAD :**

« Un peu pareil. Par rapport aux photos et vidéos qu'on a pu voir concernant Charlie Hebdo, ça a été très fort et surtout un choc. Et j'aimerais surtout dire aux victimes qu'elles ont beaucoup de courage, de venir à la barre témoigner, de nous faire part de leur ressenti. C'est très fort émotionnellement. J'espère que ce procès leur apportera des réponses et qu'ils puissent faire leur deuil, si ce n'est leur deuil complet. »

- **Déclarations de Monsieur MARTINEZ :**

« Déjà, j'aimerais présenter mes condoléances à toutes les familles des victimes, toutes les personnes qui se sont présentées. J'étais inquiet à l'idée de croiser leur regard. J'ai vu aucune haine chez personne. Je ne pense pas que j'aurai été capable de réagir de la même manière. La liberté d'expression, on en a beaucoup parlé, on a vu aussi tout le côté humain des journalistes, leur combat. Avant les attentats, je savais que c'était pas un journal raciste, vu leur Une sur le FN. Encore une fois j'ai été impressionné par leur dignité et leur courage. »

- **Déclarations de Monsieur KARASULAR :**

« C'est vrai que je m'attendais pas à un procès comme ça. Je vois que près de 6 ans après, les familles souffrent toujours, je sais, c'est pas facile. Je comprends pas, je suis musulman, je ne comprends pas. On ne peut pas tuer au nom de Dieu, on peut soigner au nom de Dieu, j'ai deux filles infirmière. J'ai eu un papa qui a fait la guerre avec le Koweït, il sait ce que c'est de tuer quelqu'un. J'invite tous les frères musulmans qui vivent en France, s'ils ont des doutes sur des gens radicalisés autour d'eux, il faut prévenir. Non on ne tue pas les gens parce qu'ils font un dessin. Ça ne rentre pas dans ma tête, non ça ne rentre pas. »

○ **Déclarations de Monsieur CATINO :**

« **Je ne sais pas quoi vous dire. Je n'ai jamais fait de politique. Je ne connais pas tout ça, nazisme, fascisme.** Je comprends la douleur des familles. Quand j'ai perdu mon fils, il y a maintenant 14 ans, ça m'a fait remonter des souvenirs, j'en ai parlé avec la psychologue. Je comprends leur douleur. Je ne sais pas quoi vous dire. Moi je ne connais pas tout ça. Je ne saurai pas quoi vous dire. »

○ **Déclarations de Monsieur POLAT :**

« Désolé pour mon comportement depuis le début. Je suis extrêmement désolé pour les familles. Je ne comprends pas, je veux que la vérité sorte. Je me désolidarise de ce qu'ils ont fait. **Je vais arrêter d'insulter. Il n'y aura aucun mot pour décrire leur douleur, ils ne pourront jamais faire leur deuil pour de vrai. Je vais dire la vérité, pour essayer d'attendrir leur douleur.** Donc à partir de mardi, comme j'ai dit à partir de mardi... »

○ **Déclarations du Monsieur RAMDANI :**

« Déjà, c'est difficile de parler de ça, d'être dans ce box. Je sais pas ce qui a fait que je me retrouve ici, la vie... Je m'attendais pas à assister à ça. J'ai découvert des discours surprenants étonnant, des gens intelligents, des témoignages dignes. **Sur les faits en eux-mêmes, c'est innommable, les images parlent d'elles-mêmes.** Sur Charlie Hebdo le journal, moi personnellement je ne connaissais pas. Ça parlait du club Dorothee, c'est ma génération et je me rappelle de quelqu'un qui dessinait, effectivement ça devait être CABU. C'est ce que j'ai compris quand sa famille est venue témoigner.

Après par rapport aux victimes corporelles, aux familles des victimes, c'est bien. Moi personnellement je me suis senti voyeur, je les vois pleurer, ils sont vieux, ils sont jeunes, des mères de famille, des femmes. Tous les témoignages sans exception m'ont touché mais je sais pas pourquoi il y en a qui m'ont touché plus que d'autres mais je me retrouve en eux. **Celui de S.V.** en particulier, je crois qu'on doit avoir le même âge. Elle a eu cette phrase, son père en 1987 avait été victime d'un attentat. C'est des mots que j'ai entendu dans ma famille. On a tous nos histoires. Moi aussi avec le terrorisme j'ai une histoire particulière, c'est quelque chose qui ne passe pas.. **Je voudrai juste que ce soit clair, je ne suis pas renvoyé pour ces faits de Charlie Hebdo. Je me sens pas concerné d'un côté et d'un côté quand je suis dans le box, je me sens concerné et ça fait mal. Ça fait 5 ans et demi que j'ai cette étiquette sur le dos et ça fait mal. Je déteste réellement cette idéologie mortifère. Et je voudrai remercier la femme de Monsieur R. qui nous a regardé et qui a dit qu'elle avait de la compassion pour nous. C'est la seule qui nous a regardé comme elle nous a regardé. Personnellement ça m'a profondément touché.** Il y a la fille d'H. qui m'a touché. J'avais rien de commun avec ces gens-là, mais on a de la géographie en commun, ils viennent de la même ville que moi. Je voulais aussi la féliciter son témoignage digne et super intelligent. »

○ **Déclarations du Monsieur MAKHLOUF :**

« **Moi je voulais dire par rapport aux familles des victimes. Ça m'a vraiment touché. Je ne m'attendais pas à ça. Il y en a qui raconte seconde par seconde ce qui s'est passé. C'est difficile de les entendre car la douleur, elle est toujours là, elle est extrêmement forte.** Je ne suis pas lié aux frères KOUACHI mais en tant que citoyens français, il est inacceptable d'assassiner une personne par rapport à un dessin, à un uniforme ou à un culte. Je ne parle pas des vidéos, des photos qui étaient atroces et je pense qu'il n'y a aucun mot pour justifier ça. »

○ **Déclarations du Monsieur FARES :**

« *Je voudrais dire que la tristesse des parties civiles m'a grave fait mal au cœur, m'a grave touché. Personne ne mérite ça. Le témoignage des parties civiles était très important à mes yeux, et voilà.* »

○ **Déclarations du Monsieur PASTOR-ALAWATIK :**

« *Comme tout le monde, ça a été une semaine bouleversante. Il n'y a pas de mots pour décrire la tristesse, la peine des gens qui sont venus témoigner à la barre. Mais je qualifierai plus ça de courageux, voire plus que courageux car venir décrire des atrocités, c'est déjà quelque chose de dur mais aussi de décrire la façon, comment ils ressentent la perte de leur proche. Après bien évidemment, je condamne ce qui s'est passé, tous les attentats du 7, du 8, du 9. Moi je crache sur ces gens-là, sur les frères KOUACHI que je ne connais même pas, sur COULIBALY que je croyais connaître. Et aussi, j'ai été moi-même choqué par la Une de Charlie, après tout ce qui s'est passé et avoir le courage, la force, je ne sais même pas quoi dire en vrai. C'est magnifique, pour de vrai. Il y a une chose qui a été dit par une dessinatrice, qui s'appelle C., elle dit que malgré tous ces événements tragiques commis par des monstres, et non par des fous qui ne savent pas ce qu'ils font, elle a dit que malgré tout ça, elle n'était pas terrorisée. Et je pense qu'en vrai c'était la meilleure réponse à donner à tout ça. J'espère que le temps pourra guérir ces blessures, même si ce ne sont que des mots. Personne ne peut se guérir de la mort d'un proche dans la vie, mais quand on vous l'a enlevé de cette manière-là, je ne peux même pas vous comprendre. Et j'ai appris à connaître des dessinateurs, notamment CHARB. Qu'ils ont été attaqués pour des dessins, je ne pensais pas que j'allais rire pendant ce procès, je ne pensais pas que j'allais sourire, mais ça a été le cas. Personne ne mérite d'être assassiné pour des dessins, qui ont pour but de faire rire. Bien évidemment, c'est pareil pour les policiers et les victimes de l'hypercacher. Vous le savez peut-être mais j'ai ma sœur qui est de confession juive, j'ai mes nièces qui sont de confession juive. Je ne veux pas vous attendrir mais c'est la vie qui veut ça. J'espère que le procès donnera une réponse, d'abord aux victimes, ensuite aux accusés mais aussi à la société. Que malgré tout, on n'est pas à terre.* »

○ **Déclarations du Monsieur RAUMEL :**

« *Je voudrais dire que je n'ai rien à voir avec les frères KOUACHI, je n'ai aucun lien avec les KOUACHI. Moi avant, je ne connaissais pas Charlie Hebdo et c'est ici que j'ai découvert comment ils rigolaient, leur façon de voir les choses. Les images, les photos que j'ai vu, moi quand je regardais la télé, je ne m'attendais pas à voir ça. Les témoignages des familles, ça m'a touché au plus profond de moi-même. C., S., J. de la maintenance, eux ils disent qu'ils sont des survivants, moi je dirai des « bons vivants ». C'est vraiment vraiment quelque chose de difficile, c'est pas quelque chose de facile à assumer dans la vie. Toute ma force que je peux leur donner, je leur donne à tous. Je suis désolé pour eux. Je compatiss vraiment avec eux ; je leur donne tout mon soutien, toute ma force, tout mon moral. Parce que c'est vraiment émouvant, ça m'a touché au plus profond de moi-même. Je ne pensais pas que, quand je regardais la télé, je ne pensais pas que c'était intense comme ça. Franchement, ils sont très très forts, ils assument beaucoup de choses. Moi je leur donne toutes mes condoléances et toute ma force encore une fois.* »

Les interventions des accusés revêtent une dimension surprenante. *Une avocate de la partie civile questionne alors le positionnement adopté par l'ensemble des accusés :*

« Je suis très mal à l'aise avec ce que je viens d'entendre. Je peux comprendre en effet que les accusés veulent se démarquer des faits extrêmement graves, que ce soit pour leur défense ou même sincèrement. Je suis très mal à l'aise face à cette appréciation du témoignage des victimes. »

Des avocats de la défense crient en protestant que ce n'est pas une appréciation de leurs témoignages.

L'avocate poursuit : « Je suis extrêmement mal à l'aise car on dirait qu'on se demande tous ce qu'on fait là, même les accusés. »

Par cette déclaration, l'avocate soulève tout le malaise de ce procès, tenu en l'absence des terroristes auteurs directs des attaques.

Un autre avocat de la partie civile déclare : « Je souligne l'indécence de la parole des accusés, à qui vous avez donné la parole je le conçois. Mais nous tirons les conséquences et nous poserons toutes les questions attachées à leurs déclarations, que nous avons bien noté. »

Les avocats de la défense formulent ensuite leurs observations : « Je suis très étonné de voir que certains confrères voudraient censurer ce que diraient les accusés. Ils voudraient leur retirer la liberté de s'exprimer alors qu'ils sont en détention depuis 5 ans et demi. »

Une autre avocate de la défense prend la parole : « je suis aussi extrêmement gênée de ce qui s'est passé, vous avez donné la parole aux accusés Monsieur le président et il a été critiqué cette prise de parole. Alors voilà je trouve étonnant lorsqu'on est avocat de la partie civile de venir aujourd'hui commenter ce qui est dit. Dans ce box, nous avons 11 personnes dont un qui comparait libre, qui sont encore présumés innocents je le rappelle ».

L'AfVT réalisera un compte rendu final rassemblant l'ensemble des débats. Sa mise en ligne interviendra après la fin de l'audience.